

## ADHÉSION POUR LA SAISON 2012 / 2013



### PRÉSENTATION

Le photo club de Bordeaux est une association loi 1901 visant à promouvoir la photographie.

Créé il y a plus d'un siècle, il est membre de la Fédération Photographique de France et son Union Régionale Aquitaine. Grâce au soutien de la Ville de Bordeaux et de la Mairie de quartier de Caudéran, nous disposons d'un local dans la Chartreuse du Parc de Lussy.

- ✓ Président : Jean-Pierre Legoff (05 56 42 11 81)
- ✓ Adresse du local : 10 avenue de Bel Air – 33 200 Bordeaux
- ✓ mel : [contact@photoclubdebordeaux.com](mailto:contact@photoclubdebordeaux.com) 10 Avenue Bel Air – 33200 Bordeaux
- ✓ site : <http://photoclubdebordeaux.com/site/>

### ACTIVITÉS

Tous niveaux, tous âges, mais une volonté commune de progresser dans la découverte, la prise et le traitement de photographies. Les activités de club s'organisent autour de séances de travail (samedi matin, samedi après-midi, un jeudi soir sur deux pour l'année 2011-2012) et de la vie d'un forum internet interne (et privé). Il s'agit notamment de :

- △ analyse d'images et critiques de photographies,
- △ approche des notions de la photographie et travaux pratiques (sorties),
- △ discussions sur l'actualité de la photographie,
- △ participation à des concours, notamment ceux de la fédération,
- △ organisation d'expositions,
- △ organisation d'un rallye photo à Bordeaux,
- △ utilisation du matériel de l'association (studio, imprimante),
- △ soutien aux projets photographiques des membres.

### MODALITÉS D'ADHÉSION POUR LA SAISON 2012-2013

Les adhésions sont valables de septembre à septembre. Le coût est de :

- ✓ 60 euros pour le taux plein
- ✓ 40 euros pour le tarif réduit (demandeurs d'emploi, étudiants, personnes handicapées).

Les demandes d'adhésion sont à faire auprès de Jean-Pierre Legoff et sont valides dès lors que le formulaire au verso est complété et que le chèque d'adhésion à l'ordre du club est remis. En raison de la taille des locaux et du souhait de conserver une taille raisonnable, le nombre maximal d'adhérents est fixé à 50 membres. De ce fait, la capacité d'acceptation de nouveaux membres dépend chaque année du nombre de départs et une liste d'attente sera créée.

Compte tenu de ce nombre limité de places, nous recherchons donc des adhérents ayant bien compris que le club n'assure pas une prestation de service et motivés pour participer de manière régulière à ses différentes activités et contribuer à son bon fonctionnement. Pour ce faire, le mieux est de venir lors d'une des séances du club pour découvrir l'ambiance et avoir plus de précisions.

Les chèques d'adhésion sont débités en septembre. Chaque membre peut également faire le choix d'adhérer à la FPF, ce qui lui donne accès à la vie fédérale (concours avec classement par club, revues nationales, promotions avec de nombreux partenaires).

## FICHE D'ADHÉSION POUR LA SAISON 2012 / 2013

**P**RÉNOM :

**N**OM :

**A**DRESSE :

**T**ÉLÉPHONE :

**M**EL :

**S**ITE PHOTO :

### **ADHERE**

- AU TARIF PLEIN DE **60** EUROS
- AU** TARIF RÉDUIT DE **40** EUROS EN RAISON DE MA SITUATION DE (FOURNIR UN JUSTIFICATIF)
  - DEMANDEUR D'EMPLOI
  - PERSONNE HANDICAPÉE
  - ETUDIANT

**N**IVEAU DE PRATIQUE DE LA PHOTOGRAPHIE ET SOUHAITS DE DÉVELOPPEMENT

**S**OUHAITE PLUS PARTICULIÈREMENT PARTICIPER AUX ACTIVITÉS DE

**P**EUUT APPORTER MON AIDE SUR LES ACTIVITÉS DE